

clamer que nous avons relevé le crédit de la province et de réclamer l'approbation de tous les citoyens qui ne se laissent pas aveugler par l'esprit de parti.

Ce succès est d'autant plus remarquable que le *Standard*, un des plus grands journaux de Londres, déclarait au moment de l'émission que l'emprunt ne pourrait pas être placé aux conditions proposées et qu'il faudrait en subir de moins favorables, si l'on voulait qu'il fût souscrit sur le marché anglais.

Je dois dire, au reste, que nous avons reçu en France l'accueil le plus favorable et le plus sympathique ; que nous avons été traités en frères et qu'on nous a donné tous les avantages que peuvent procurer le bon vouloir et la cordialité les plus sincères.

Diminution des Dépenses

Nous avons aussi travaillé d'une autre manière à la restauration des finances de la province. Nous avons diminué les dépenses et augmenté les revenus. Pour l'exercice finissant le 30 Juin dernier, les dépenses se sont élevées à \$3,283,697.78 ; pour l'exercice en cours nous n'avons demandé que \$3,000,829.60 ou \$282,868.18 de moins que les dépenses payées en vertu du budget du gouvernement Ross.

Nous avons opéré des réductions relativement considérables dans le personnel du service public, en congédiant certains employés et en ne remplaçant pas d'autres qui sont morts, ou en faisant remplir leurs fonctions par d'autres officiers, sans traitement additionnel. Ainsi M. Schiller, greffier de la paix à Montréal et qui touchait des émoluments de \$2,400, n'a pas été remplacé. Les fonctions de M. Huot, greffier de la couronne en chancellerie, ont été confiées au greffier de l'assemblée législative, M. Delorme, qui ne recevra qu'une faible indemnité additionnelle pour ce surcroît de travail. Le successeur de M. Lachaine, qui avait \$1,400 par année comme inspecteur des cadastres, ne reçoit que six ou huit cents piastres, ce qui fait encore une économie d'autant. M. Richard, qui avait un salaire de \$1,400, n'a pas été remplacé, non plus que M. Fortin, qui recevait \$1,200. La même chose a été faite pour plusieurs autres employés décédés, démis ou destitués et je puis affirmer qu'en somme, nous avons fait des économies importantes, non pas aussi considérables que nous aurions voulu, mais aussi considérables que les circonstances nous l'ont permis.

Je pourrais multiplier ces exemples d'économies opérées par le gouvernement national ; mais ceux que je viens de mentionner prouvent clairement que nous n'avons pas manqué de mettre notre programme à exécution, chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Nous ferons davantage, à mesure que le règlement des affaires les plus importantes et les plus pressantes nous permettra de modifier l'organisation du service civil et d'y faire toutes les réformes dont elle est susceptible.

Ancien hotel du Parlement

Quand nous sommes entrés en charge, la province avait sur les bras,